



41^e ÉDITION MODERNE | NATIONAL COEF.3
6^e ÉDITION VHC | Véhicules historiques de compétition
28,29 & 30 Avril 2023



ACCREDITATION PRESSE

- 1) Tout détenteur d'une licence Presse FIA ou FFSA peut prétendre à une accréditation
- 2) Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la Rédaction en Chef ou de la direction du média (cachet obligatoire)
- 3) Les journalistes « free-lance » devront justifier qu'ils travaillent réellement dans le cadre de ce rallye (coupures de presse ou justificatifs)
- 4) **La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident couvrant son activité durant le 41^{ème} Rallye Val d'Agout. De ce fait, il décharge toute responsabilité, les organisateurs de la manifestation.**
- 5) L'organisateur délivrera au maximum une plaque « Presse » voiture et deux accréditations, sous réserve de la justification du travail de la seconde personne. Exception à cette règle les équipes de TV et de Radio (fournir une liste pour permettre les accréditations)
- 6) L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison.
- 7) Les accréditations seront à retirer à l'accueil Presse du Rallye au Parc de la Marquise (Brassac) point central du rallye le vendredi 28 Avril de 18h à 20h ou le samedi matin 29 Avril à partir de 8h jusqu'à 11h.
Les chasubles seront délivrés uniquement au détenteur d'une licence ou carte de presse (50 € de caution par chèque libellé au nom de L'écurie Val d'Agout) à rendre à la fin du rallye.
- 8) Le port de la chasuble fluo siglée « MEDIA » est obligatoire pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales et les Parcs Fermés. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas cette chasuble de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.
- 9) L'organisateur demande au titulaire de l'accréditation presse de lui faire parvenir impérativement après l'épreuve, quelques exemplaires des photos ou films produits ainsi que les articles de presse, ce dans l'unique but de communication interne.

Je soussigné : NOM : PRÉNOM :
MEDIA: N° Licence FFSA ou carte de presse :

Tel portable (pendant le rallye) :

Mail :

Demande aux organisateurs de me fournir une accréditation « Presse » pour le 41^{ème} Rallye Val d'Agout, les 28, 29 et 30 Avril 2023.

Je déclare :

- avoir pris connaissance de la réglementation citée en objet
- que ma demande est conforme à cette réglementation
- que je m'engage à respecter cette réglementation

Signature



RALLYEVALDAGOUT.FR

